

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1994**

**Compte rendu**

L'Assemblée Communale s'est réunie le lundi 7 novembre 1994 à 18 heures, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Maire.

***Etaient présents*** : MM. SCHWINT, de SURY, Mme VIEILLE-MARCHISET, MM. MILLE, PONÇOT (jusqu'à la question 25), PINARD (à partir de la question 5/c), Mme MADER, MM. HUMBERT, HIRSCH, RUEFF, ANTONY, VUILLEMIN, FUSTER, BARETJE, REGNIER, JEANNEROT, MEUNIER, LAGRANGE, FOUSSERET, MAGNIN, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT, M. LIME, Mme DUFAY (à partir de la question 5/a), M. FERREOL, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, MM. TISSOT, PIERLOT, JEANNIARD, LIEVREMONT, NOT, GIRARD, MM. RAGOT, HINTZY, JACQUEMIN, Mme CAMPBELL, MM. GRAPPIN, Mme DUVERGET (à partir de la question 8/a), MM. SALOMON, TABOURNOT, CHOMETTE, BAS, NACHIN, Mme FOLSCHWEILLER (à partir de la question 5/a), M. ALAUZET.

***Absents*** : MM. PONÇOT (à partir de la question 25), PINARD (jusqu'à la question 5/c), BAUDIER, MATHIEU, Mme DUFAY (jusqu'à la question 5/a), M. DAHOUI, Mme CUENIN, Mlle ZILLI, MM. ANGUENOT, TOURRAIN, MAILLARD, Mme DUVERGET (jusqu'à la question 8/a), M. VIALATTE, Mme FOLSCHWEILLER (jusqu'à la question 5/a).

***Secrétaire*** : M. RAGOT

***Procurations de vote*** :

***Mandants*** : MM. PONÇOT (à partir de la question 25), PINARD (jusqu'à la question 5/c), BAUDIER, DAHOUI, Mme CUENIN, Mlle ZILLI, MM. ANGUENOT, TOURRAIN, VIALATTE.

***Mandataires*** : Mme VIEILLE-MARCHISET (à partir de la question 25), MM. FOUSSERET (jusqu'à la question 5/c), RUEFF, FERREOL, Mmes MADER, BULTOT, MM. RAGOT, GRAPPIN, SALOMON.

\* \* \*

**0/1** - Avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, M. le Maire a tenu à féliciter, au nom du Conseil Municipal, M. FUSTER, Adjoint aux Sports, qui s'est vu décerner récemment la Médaille d'Or de Jeunesse et Sports pour le travail effectué tant à la Ville qu'à l'Office Municipal des Sports, au Comité Régional Olympique et Sportif et au Comité National Olympique et Sportif.

Il a également félicité le service Espaces et les autres services municipaux qui ont contribué à la réalisation des Floralies 1994.

### **1 - Société d'Equipement du Département du Doubs - SEM d'or 1994**

M. le Maire a félicité la SEDD pour les SEM d'or qui lui ont été décernés par la Fédération Nationale des Sociétés d'Economie Mixte dans la catégorie «aménagement et politique de la ville» pour l'action menée sur le centre-ville de Besançon et notamment sur le quartier Battant, le quai Vauban et la Boucle.

M. DEPERROIS, Directeur de la SEDD, a ensuite présenté les activités de la société et les actions menées pour la Ville de Besançon, notamment sur le centre-ville, et pour d'autres collectivités.

\* \* \*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale a pris les décisions suivantes :

### **2 - Exercice 1994** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes

L'Assemblée Communale a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

### **3 - Conseil Municipal** - «Comité Départemental des Centres de Soins Infirmiers du Doubs» - Désignation d'un représentant de la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Comité Départemental des Centres de Soins Infirmiers du Doubs et a désigné M. l'Adjoint HIRSCH pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration de cet organisme.

Cet organisme regroupera les 20 centres de soins infirmiers existant dans le département du Doubs.

Le droit d'entrée exigible en 1994 est fixé à 250 F et la cotisation 1995 à 300 F.

#### **4 - Garanties d'emprunts :**

##### **a) Société Anonyme de Franche-Comté :**

a-1) Réhabilitaiton de 89 logements 6 à 14 cité des Montboucons - Garantie de la Ville de Besançon, à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt de 5 866 228 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

a-2) Réhabilitaiton de 40 logements 1 à 7 rue de Fribourg à Besançon - Garantie de la Ville de Besançon, à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt de 1 728 244 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**b) Association «Le Roseau»** - Garantie de la Ville de Besançon, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 600 000 F contracté auprès de la Banque Française de Crédit Coopératif

Adopté à l'unanimité.

**c) Office Public d'HLM du Doubs** - Construction de 74 logements, chemin des Torcols à Besançon - Garantie de la Ville de Besançon, à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt de 27 547 666 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**d) Association du Parc des Expositions** - Garantie de la Ville de Besançon, à hauteur de 50 % d'un crédit-relais de 700 000 F contracté auprès de la Banque de l'Economie du Crédit Mutuel

Adopté à l'unanimité.

#### **5 - Comptabilité :**

##### **a) Exercice 1994** - Transferts de crédits

Adopté à l'unanimité.

**b) Exercice 1994** - Ouvertures de crédits au budget supplémentaire - Crédits complémentaires

Adopté à l'unanimité.

**c) ZAC de Planoise** - Locaux en rez-de-chaussée d'immeubles - Comptabilisation du non-remboursement par la SAIEMB des deux premières fractions de l'avance d'associé

Adopté à l'unanimité.

**d) Cotes et produits irrécouvrables** - Admissions en non-valeurs

Adopté à l'unanimité.

## **6 - Marchés 1995 :**

**a) de fournitures scolaires et de produits d'entretien** - Adoption des cahiers des charges - Appel d'offres

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les cahiers des charges établis pour l'appel d'offres ouvert qui sera lancé pour assurer en 1995 l'approvisionnement des écoles de la Ville en diverses fournitures, ainsi que de l'ensemble des services municipaux et du corps de sapeurs-pompiers en produits d'entretien.

**b) de fourniture de carburants** - Appel d'offres

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres pour l'approvisionnement en carburants du parc automobile de la Ville pour l'exercice 1995.

## **7 - Parc et Ateliers** - Acquisition d'une laveuse de chaussée de 4 m<sup>3</sup> - Appel d'offres

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir, après appel d'offres, une laveuse de chaussée de 4 m<sup>3</sup>.

## **8 - Subventions :**

**a) aux associations du secteur prévention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- ACEREP pour Atelier Pédagogique

96 600 F

- Mission Locale Correspondants Emploi Formation 45 000 F

- Association des Artisans et Commerçants de Montrapon  
pour une stratégie de communication en faveur des  
commerçants de ce quartier 3 000 F

### **b) aux associations du secteur animation**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder à l'Association pour l'Aide à la Réussite et l'Insertion (PARI), une subvention complémentaire de 8 820 F pour 1994 (subvention de fonctionnement déjà attribuée : 20 000 F).

### **c) aux associations à caractère social - 2ème répartition**

<b>Associations</b>	<b>Montant demandé 1994</b>	<b>Acomptes 1994 déjà versés</b>	<b>Nouvelle proposition</b>
ADDSEA - La Double Ecluse	282 098 F	50 000 F	2 900 F
Intermed'Besançon (actions d'insertion)	50 000 F	-	2 900 F
Association des Familles de Besançon	17 000 F	-	7 000 F
Comité Régional Handisport de Franche-Comté	2 500 F	-	2 000 F
Secours Populaire (subvention ordinaire)	15 000 F	-	7 500 F
Secours Populaire (oubliés des vacances)	4 000 F	-	2 000 F
Les Invités au Festin	5 000 F	-	1 000 F
Les Amis de l'Hôpital	non précisé	-	1 500 F

### **d) aux associations du secteur médico-social - 2ème répartition**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- AIDES Franche-Comté 6 000 F

- TRANSHEPATE 2 500 F

- Les Mutilés de la Voix 3 000 F

- Association des Paralysés de France 6 000 F

- Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme 5 000 F  
(à titre exceptionnel)

- APIEU 7 600 F  
(à titre exceptionnel)

**e) Contrat Enfance** - Régularisation des subventions versées et perçues au titre des exercices 1993 et 1994

Adopté à l'unanimité.

**f) du secteur culturel**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

**Sociétés Savantes :**

- |  |          |
|--|----------|
| - Association Astronomique de Franche-Comté          | 10 000 F |
| - Société d'Emulation                                | 2 000 F  |
| - Association pour la Défense de la Langue Française | 1 000 F  |

**Musique :**

- |                  |          |
|------------------|----------|
| - Le Contrepoint | 15 000 F |
|------------------|----------|

**Théâtre / Action Culturelle :**

- |  |          |
|--|----------|
| - Compagnie du P'tit vélo (Théâtre Etoile de St-Ferjeux) | 10 000 F |
| - CCPPO (10 000 F lui ont déjà été versés en 1994)       | 10 000 F |

**g) à l'Association des Patronages des Ecoles Publiques de Besançon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à cette association une subvention complémentaire de 50 000 F afin de l'aider à poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'exercice.

**h) du secteur Jumelages et Relations Internationales**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 360 F aux Jumelages Européens des PTT du Doubs pour l'accueil de leurs homologues de Huddersfield
- 2 240 F au Collège Camus pour l'accueil d'élèves de Fribourg

- 850 F à l'IUFM pour l'accueil par le groupe de recherche franco-allemand «Théâtre et Enseignement» de professeurs de Fribourg

- 1 620 F au Collège Notre-Dame pour l'accueil d'élèves de Fribourg.

**i) aux sociétés sportives amateurs** - Répartition du reliquat 1994

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté la répartition suivante de subventions :

## Subventions au sport amateur - 2ème répartition - Automne 1994

PCN : Participations à des Compétitions Nationales - OCN : Organisation à des Compétitions à caractère national ou international

Code Tiers	Club ou section	Discipline	Rappel subvention printemps	Cotation	Valeur du point : 52,00	OCN	PCN	Subv. except.	Reliquat Elus	Total club ou section	Total Clubs Omnisports	Total année 1997	Code CANA
11670	AFFB	Foot féminin	8 000,00	60,00	3 000,00		5 000		3 000,00	11 000,00		19 000,00	1253
10138	AS Don Quichotte	Foot	3 500,00	70,00	3 500,00				2 000,00	5 500,00		9 000,00	6619
	AS Karting	Karting	0,00	Prest.	0,00					0,00		0,00	
12260	AS Orchamps	Foot	6 000,00	120,00	6 000,00				4 000,00	10 000,00		16 000,00	1214
0	ASA Séquanie	Automobile	0,00	Prest.	0,00					0,00		0,00	0
14657	ASC Montrapon-La Butte	Foot	7 500,00	150,00	7 500,00				4 000,00	11 500,00		19 000,00	1198
16239	ASC Tilleroyes	Foot	1 500,00	30,00	1 500,00				1 000,00	2 500,00		4 000,00	1203
5589	ASC Velotte	Foot	5 500,00	110,00	5 500,00				2 000,00	7 500,00		13 000,00	1234
25542	ASCC Bregille	Handi Sport	1 200,00	24,00	1 200,00				1 000,00	2 200,00		3 400,00	23694
22368	AS Cité Brulard	Foot	1 500,00	30,00	1 500,00				1 500,00	3 000,00		4 500,00	20962
0	ASEP	Karaté	3 168,00	63,36	3 168,00				2 000,00	5 168,00		8 336,00	0
22115	ASEP Les Oiseaux	Omnisports	0,00	0,00	0,00					0,00	5 168,00	0,00	1298
0	ASPTT	Foot	0,00	Prest.	0,00					0,00		0,00	0
0	ASPTT	Ath. C. sur route	7 050,00	141,00	7 050,00					7 050,00		14 100,00	0
0	ASPTT	Hand	40 000,00	Prest.	0,00					0,00		40 000,00	0
0	ASPTT	Tennis de table	6 000,00	Prest.	0,00		5 000			5 000,00		11 000,00	0
11883	ASPTT	Omnisports	0,00	0,00	0,00					0,00	12 050,00	0,00	1185
1206	ASQP	Volley	48 000,00	160,00	8 000,00		20 000			28 000,00		76 000,00	1206
	ATC Marocains Besançon	Foot	2 000,00	40,00	2 000,00				1 000,00	3 000,00		5 000,00	
12551	Aiglon Sports	Gymnastique	3 462,00	Forfait	0,00				2 000,00	2 000,00		5 462,00	1228
15158	AM CB	Cyclisme	4 150,00	83,00	4 150,00				3 000,00	7 150,00		11 300,00	1194
	Amicale Bouliste	Boule Lyonnaise	0,00	0,00	0,00					0,00		0,00	
13835	Amicale Motocycliste	Motocyclisme	0,00	Prest.	0,00					0,00		0,00	3320
13768	Aqua Sport	Plongée	2 900,00	58,00	2 900,00				2 000,00	4 900,00		7 800,00	1213
12253	Arc Club	Tir à l'arc	2 750,00	55,00	2 750,00				1 500,00	4 250,00		7 000,00	1226
181	BBC Comté	Basket	34 450,00	389,00	19 450,00		25 000			44 450,00		78 900,00	1216
	BHC	Hockey sur glace	20 450,00	209,00	10 450,00	2 000,00	10 000		10 000	32 450,00		52 900,00	

Code Tiers	Club ou section	Discipline	Rappel subvention printemps	Cotation	Valeur du point : 52,00	OCN	PCN	Subv. except.	Reliquat Elus	Total club ou section	Total Clubs Omnisports	Total année 1997	Code CANA
0	BRC	Tennis	8 112,00	62,25	3 112,00		6 000			9 112,00		17 224,00	0
0	BRC	Cyclisme	3 400,00	68,00	3 400,00					3 400,00		6 800,00	0
0	BRC	Basket	9 850,00	197,00	9 850,00	2 000			5 000,00	16 850,00		26 700,00	0
0	BRC	Tennis de table	2 150,00	43,00	2 150,00					2 150,00		4 300,00	0
0	BRC	Escrime	6 000,00	120,00	6 000,00					6 000,00		12 000,00	0
0	BRC	Foot	39 500,00	390,00	19 500,00		20 000			39 500,00		79 000,00	0
12966	BRC	Omnisports	43 078,00	0,00	0,00					0,00	77 012,00	43 078,00	1237
0	BUC	Volley	0,00	Forfait	0,00					0,00		0,00	0
0	BUC	Tennis	0,00	Forfait	0,00					0,00		0,00	0
0	BUC	Plongée	0,00	Forfait	0,00					0,00		0,00	0
14816	BUC	Omnisports	4 030,00	Forfait	0,00					0,00	0,00	4 030,00	1193
0	BVL	Deltaplane	1 144,00	Forfait	0,00					0,00		1 144,00	0
12269	Balise 25	C. d'orientation	1 039,00	20,79	1 039,00				2 000,00	3 039,00		4 078,00	1261
11668	Base Ball Club	Base ball	7 700,00	54,00	2 700,00		5 000		1 000,00	8 700,00		16 400,00	1248
	Besançon CR	Cyclotourisme	1 144,00	Forfait	0,00					0,00		1 144,00	
20039	Besançon Skating Club	Patinage artist.	9 550,00	191,00	9 550,00	5 000				14 550,00		24 100,00	19328
0	Bousbotte	Foot	1 500,00	30,00	1 500,00					1 500,00		3 000,00	0
11921	Bousbotte	Omnisports	0,00	0,00	0,00				8 000,00	8 000,00	9 500,00	8 000,00	1205
12341	Budo Club	Judo	561,00	11,22	561,00				500,00	1 061,00		1 622,00	1239
11856	CAF	Alpinisme	24 640,00	Forfait	0,00				7 000,00	7 000,00		31 640,00	1186
14219	CMB	Athlétisme	5 450,00	69,00	3 450,00	3 000				6 450,00		11 900,00	1231
11872	CPB	Lutte	10 350,00	147,00	7 350,00					7 350,00		17 700,00	1191
15086	CTPB	Tir	7 400,00	148,00	7 400,00				2 000,00	9 400,00		16 800,00	1348
	Centre Demi-fond	Cyclisme/piste	300,00	6,00	300,00					300,00		600,00	
10867	Centre Ecole Parachutisme	Parachutisme	2 129,00	Forfait	0,00					0,00		2 129,00	1247
0	Centre Médico-Sportif	C. Méd.-spor.	6 901,00	Forfait	0,00					0,00		6 901,00	0
0	Centre Omnisports	Omnisports	0,00	Prest.	0,00	2 000			5 000,00	2 000,00		2 000,00	0
9676	Citadelle	Gymnastique	7 525,00	Forfait	0,00	2 000			1 000,00	7 000,00		14 525,00	1222
11930	Club de tir bisontin	Tir	1 100,00	22,00	1 100,00					2 100,00		3 200,00	1200
14819	Club Orientation Comtois	C. d'orientation	627,00	12,54	627,00					627,00		1 254,00	1250
12977	District Pétanque	Pétanque	3 598,00	Forfait	0,00					0,00		3 598,00	1221
12363	Dojo Franc-Comtois	Arts martiaux	26 007,00	345,84	17 292,00					17 292,00		43 299,00	7672
1192	ESBF	Hand	26 650,00	133,00	6 650,00		20 000			26 650,00		53 300,00	28175

Code Tiers	Club ou section	Discipline	Rappel subvention printemps	Cotation	Valeur du point : 52,00	OCN	PCN	Subv. except.	Reliquat Elus	Total club ou section	Total Clubs Omnisports	Total année 1997	Code CANA
29260	ESBM	Hand	19 200,00	184,00	9 200,00		10 000		19 200,00			38 400,00	1192
12970	Entente Magellan	Tennis de table	700,00	14,00	700,00				700,00			1 400,00	1189
11673	Escale Besançon IS	Foot		120,00	6 000,00			6 000	3 000,00	15 000,00		15 000,00	
	Etoile Méditerranéenne	Foot	1 500,00	30,00	1 500,00				1 000,00	2 500,00		4 000,00	
0	Etoile Saint-Ferjeux	Tennis	1 087,00	21,75	1 087,00					1 087,00		2 174,00	0
0	Etoile Saint-Ferjeux	Cyclisme	2 650,00	53,00	2 650,00				1 000,00	3 650,00		6 300,00	0
14857	Etoile Saint-Ferjeux	Omnisports	0,00	0,00	0,00					0,00	4 737,00	0,00	1263
12424	Etrier Bisontin	Equitation	4 166,00	Forfait	0,00				1 000,00	0,00		4 166,00	1208
14440	FC Antillais	Foot	1 500,00	30,00	1 500,00				3 000,00	2 500,00		4 000,00	0
1230	FC Bregille	Foot	5 000,00	100,00	5 000,00				3 000,00	8 000,00		13 000,00	1230
22303	FC Saint-Ferjeux	Foot	5 000,00	100,00	5 000,00				5 000,00	8 000,00		13 000,00	1240
14862	Française	Haltérophilie	3 150,00	43,00	2 150,00					7 150,00		10 300,00	1229
20584	Franche-Comté Judo	Judo	2 353,00	27,06	1 353,00				1 000,00	1 353,00		3 706,00	17668
0	Futuris Club	Boxe française	2 850,00	57,00	2 850,00	2 000			3 000,00	5 850,00		8 700,00	0
12340	Gant d'Or	Boxe anglaise	3 000,00	60,00	3 000,00				5 000,00	6 000,00		9 000,00	1235
11671	Indépense Comtoise	Gymnastique	18 600,00	372,00	18 600,00				3 000,00	23 600,00		42 200,00	1218
14860	Jeunesse de Palente	Gymnastique	3 186,00	Forfait	0,00					3 000,00		6 186,00	1212
17972	Judo Club	Judo	825,00	16,50	825,00					825,00		1 650,00	9840
	Moto Club	Motocyclisme		Prest.	0,00	5 000				5 000,00		5 000,00	
1184	OB	Rugby	46 000,00	320,00	16 000,00	2 000	3 000		2 000,00	50 000,00		96 000,00	1184
0	PSB	Arts martiaux	1 155,00	23,10	1 155,00					1 155,00		2 310,00	0
0	PSB	Tennis	1 612,00	32,25	1 612,00				2 549,00	1 612,00		3 224,00	0
0	PSB	Tennis de table	4 400,00	88,00	4 400,00					6 949,00		11 349,00	0
0	PSB	Athlétisme	36 350,00	687,00	34 350,00				3 000,00	34 350,00		70 700,00	0
0	PSB	Foot	17 500,00	350,00	17 500,00				2 000,00	20 500,00		38 000,00	0
0	PSB	Hand	3 300,00	66,00	3 300,00					5 300,00		8 600,00	0
14211	PSB	Omnisports	36 825,00	0,00	0,00					0,00	69 866,00	36 825,00	1232
	PSB Foot féminin	Foot féminin	3 500,00	70,00	3 500,00				1 000,00	4 500,00		8 000,00	
	Pétanque Franc-Comtoise	Pétanque	0,00	0,00	0,00					0,00		0,00	
										1 546,00		1 546,00	

Code Tiers	Club ou section	Discipline	Rappel subvention printemps	Cotation	Valeur du point : 52,00	OCN	PCN	Subv. except.	Reliquat Elus	Total club ou section	Total Clubs Omni sports	Total année 1997	Code CANA
13841	Planoise Karaté Academy	Karaté	1 831,00	36,63	1 831,00				3 000,00	4 831,00		6 662,00	13731
6628	Portugais	Foot	7 500,00	150,00	7 500,00				4 000,00	11 500,00		19 000,00	6628
11330	ROB	Boxe Anglaise	4 500,00	90,00	4 500,00				3 000,00	7 500,00		12 000,00	1238
0	SNB	Aviron	15 000,00	260,00	13 000,00					13 000,00	32 900,00	28 000,00	0
0	SNB	Canoë-Kayak	12 000,00	180,00	9 000,00					9 000,00		21 000,00	0
0	SNB	Natation	10 900,00	218,00	10 900,00					10 900,00		21 800,00	0
2557	SNB	Omnisports	33 640,00	0,00	0,00					0,00		33 640,00	1219
12671	Saint-Claude	Gymnastique	16 300,00	206,00	10 300,00					10 300,00		26 600,00	9843
	Sporting Clemenceau	Foot	1 500,00	30,00	1 500,00				500,00	2 000,00		3 500,00	
12257	Tennis de table Planoise	Tennis de table	2 100,00	42,00	2 100,00	2 000,00			1 000,00	3 100,00		5 200,00	775
1243	Tri Action Club	Triathlon	3 600,00	72,00	3 600,00	2 000,00				5 600,00		9 200,00	1243
10175	UNSS	Sport scolaire	5 000,00	100,00	5 000,00					5 000,00		10 000,00	1265
16247	US Port Douvot	Foot	1 500,00	0,00	0,00					0,00		1 500,00	1210
12254	USEP	Sport scolaire	6 000,00	120,00	6 000,00				2 000,00	8 000,00		14 000,00	20787
12672	USPV Besançon	Foot	5 000,00	100,00	5 000,00				2 000,00	7 000,00		12 000,00	1242
14864	Union Bouliste	Lyonnaise	3 598,00	Forfait	0,00					0,00		3 598,00	1333
11858	UTINAM	Tir	7 800,00	156,00	7 800,00					7 800,00		15 600,00	1201
12557	VBCB	Volley	3 650,00	73,00	3 650,00				2 000,00	5 650,00		9 300,00	1227
15309	Volant Bisontin	Badminton	6 500,00	130,00	6 500,00				2 500,00	9 000,00		15 500,00	1223
	TOTAUX		843 843,00	8 691,29	434 562,00	27 000,00	156 000,00	7 546,00	131 049,00	756 157,00	211 233,00	1 600 000	

## **j) pour congrès**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 5 000 F au Laboratoire de Littérature et Histoire des pays de langues européennes de la Faculté des Lettres pour l'organisation du colloque «l'identité culturelle, laboratoire de la conscience européenne», du 3 au 5 novembre.

- 8 000 F au Laboratoire d'Optique de la Faculté des Sciences, pour l'organisation d'un colloque sur la micro-optique et l'optique intégrée, les 25 et 26 octobre, au Kursaal.

- 3 000 F à l'Union Féminine Civique et Sociale (associée à 5 autres associations pour l'organisation du forum intitulé : «Conseillère Municipale : pourquoi pas», qui s'est tenu le 5 novembre au Kursaal.

- 6 000 F à l'Association Nationale des Equipes et Centres d'Action Médico Sociale Précoce (ANECAMSP) pour l'organisation de ses journées nationales les 24 et 25 novembre, à Micropolis, sur le thème «Centre prévention et évaluation - aider l'enfant à se construire comme sujet».

- 4 000 F pour l'organisation du colloque «Femmes en milieu rural» par le Comité Régional de Formation Agricole et le Centre Régional d'Information des Droits des Femmes, le 8 décembre prochain, à Micropolis.

- 6 000 F au Service de Pédiatrie 2 du CHR pour l'organisation du congrès national sur «la mort subite du nourrisson» les 9 et 10 décembre, à Micropolis.

- 5 000 F à l'UFR de Recherche Clinique en Cancérologie Digestive pour l'organisation du Cours National Intensif en cancérologie digestive qui se déroulera du 15 au 17 décembre prochain.

Un bilan des congrès organisés à Besançon au cours de cette année sera présenté au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

## **9 - Encaissement et réaffectation :**

**a) d'une subvention de l'Etat pour le Projet Local d'Animation (PLA) - Convention avec l'Etat**

Adopté à l'unanimité.

**b) d'une participation de la SAFC à la MPT Planoise**

Adopté à l'unanimité (subvention de 8 000 F de la SAFC).

**c) d'une subvention aux Bibliothèques Municipales**

Adopté à l'unanimité (subvention de 87 800 F du Ministère de la Culture et de la Francophonie - Direction du Livre et de la Lecture, destinée à l'achat de documents divers pour les bibliothèques (affiches, dessins, estampes) concernant la Franche-Comté, manuscrits et lettres de P.J. Proudhon, etc.).

**d) d'une subvention pour la mission d'assistance technique à Bistrita sur l'éclairage public, les réseaux thermiques et électriques**

Adopté à l'unanimité (subvention de 30 000 F de l'ADEME).

**e) d'une indemnité d'assurance au Musée du Temps**

Adopté à l'unanimité.

**10 - Musée Classé - Département Beaux-Arts - Acquisition d'oeuvres d'art - Demandes de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'acquérir deux bustes de Jean-Baptiste CLESINGER (Hérodiade et Salomé) pour 40 000 F qui seront financés à hauteur de 20 000 F par le Fonds Régional pour les acquisitions des Musées et de 20 000 F par la Ville.

- de procéder à l'achat d'un gisant de la fin du XIIIème siècle - début XVIème : le gisant de Jean de Bourgogne par Pépin de Huy en marbre blanc.

Coût de l'acquisition : 800 000 F TTC qui seront financés sur deux exercices comme suit :

**En 1994 :**

. Ville de Besançon	240 000 F
. FRAM	356 000 F
. Association des Amis du Musée et de la Bibliothèque	40 000 F

**En 1995 :**

. Ville de Besançon	164 000 F
---------------------	-----------

## **11 - Contrat de Ville :**

**a) Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale pour les six quartiers conventionnés -**  
Lancement de la consultation et demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le cahier des charges établi pour la consultation à engager pour le choix du prestataire de services qui poursuivra la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale du Contrat de Ville. Cette consultation sera renouvelée chaque année.

**b) Demandes de subventions de l'Etat, de la CAF et du FAS** pour le fonctionnement des régies de quartier, des actions sportives et du Local enfant aux Orchamps

Adopté à l'unanimité.

**c) Secteur Animation - Formation - Prévention -** Demandes de subventions de l'Etat, du Département, de la CAF et du FAS

Adopté à l'unanimité.

**12 - Ensemble immobilier 18 rue de Trépillot à Besançon -** Construction d'un nouveau club-house pour la section tennis - Bail à construction au profit du Besançon Racing Club Omnisports

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder au BRC Omnisports, pour la construction de son nouveau club house :

- une participation de 200 000 F et une aide complémentaire équivalente au montant de la TVA taxant les travaux (soit environ 216 000 F),

- une subvention de fonctionnement équivalente aux dépenses d'abonnement et de consommations d'énergie du complexe (100 000 F inscrits au BP de chaque année + solde en fin d'année sur présentation de factures dans la limite de 150 000 F TTC).

Le Conseil Municipal a également autorisé M. le Maire à signer le bail à construction du projet à intervenir dans les conditions précitées, sous réserve du bouclage financier intégral de cette opération.

**13 - Association Les Résidences Tempus -** Résidence Pluton, 6 rue Picasso à Besançon  
- Location du Foyer au profit de la Ville (annexe MPT Planoise)

Adopté à l'unanimité.

**14 - Ensemble immobilier communal 1 rue Victor Sellier** - Contrat de location avec promesse de vente - Levée de la promesse de vente - Aliénation au profit de la Société AUGÉ DECOUPAGE

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- l'aliénation à la SA AUGÉ DECOUPAGE de l'ensemble immobilier communal 1 rue Victor Sellier (bâti et non bâti) pour la somme de 3 850 300 F (valeur au 31.12.1994),

- le remboursement anticipé d'emprunts contractés par la Ville à hauteur du montant de la vente indiquée ci-dessus.

**15 - Immeuble 46 rue Battant** - Approbation du règlement de copropriété

Adopté à l'unanimité.

**16 - Centre Dramatique National de Franche-Comté** - Théâtre du Casino - Travaux d'aménagement du bâtiment et des abords - Adoption du projet d'exécution - Renouvellement des demandes de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet modifié, estimé à 1 050 000 F et a décidé de renouveler ses demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Région.

**17 - Tourisme** - Bilan de la saison touristique

M. l'Adjoint FOUSSERET a dressé pour l'Assemblée le bilan de la dernière saison touristique à Besançon.

**18 - Citadelle** - Dénomination de la première enceinte

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de dénommer «Parc Saint-Etienne» l'espace compris entre le Front Saint-Etienne et le Front Royal. Ce parc est ouvert gratuitement au public depuis le 15 octobre 1994.

**19 - Société d'Economie Mixte de la Citadelle** - Participation du District au capital social - Cession de parts par la Ville

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la cession au District du Grand Besançon de 1 % des parts que la Ville détient dans le capital social de la SEM de la Citadelle (valeur de cette cession : 10 000 F).

## **20 - Téléphérique de la Citadelle :**

### **a) Bilan de la concertation préalable**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le bilan de la concertation préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet de téléphérique d'accès à la Citadelle.

### **b) Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- décidé d'autoriser le lancement de procédure de Déclaration d'Utilité Publique du projet de téléphérique d'accès à la Citadelle.

- approuvé le périmètre de DUP composé des propriétés suivantes :

d'une . propriété SNCF, avenue de Chardonnet cadastrée section CY n° 130  
surface de 1 ha 03 a 98 ca

section . propriété SOFICAL Rhin-Rhône, avenue de Chardonnet, cadastrée  
DH n° 2 et CY n° 105 d'une surface de 69 a 53 ca

. propriété BAURAND, avenue de Chardonnet, cadastrée section DH  
n° 115 en partie d'une surface de 76 a 58 et CY n° 63

. propriété NONOTTE, avenue de Chardonnet, cadastrée section CY  
n° 129 d'une surface de 3 a 95

. propriété BURDIN-BOSSERT, avenue de Chardonnet, cadastrée section  
DH n° 1 d'une surface de 69 a 53 ca

- décidé la saisie de M. le Préfet du Doubs, Préfet de la Région de Franche-Comté, afin qu'il engage la procédure de DUP et notamment la mise en place des enquêtes publiques conjointes :

. de DUP

. parcellaire

. de mise en compatibilité des POS secteur Centre, secteur Est et secteur Sud.

## **21 - Réseau d'assainissement - Réajustement des aides de l'Agence de l'Eau**

Adopté à l'unanimité.

## **22 - Assainissement - 3ème contrat d'agglomération avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse**

Adopté à l'unanimité.

## **23 - Voirie - Protocole d'accord «Chantiers propres» avec la Fédération Régionale des Travaux Publics de Franche-Comté**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer, avec la Fédération Régionale des Travaux Publics de Franche-Comté, un protocole d'accord «chantiers propres».

Il s'agit d'un engagement réciproque concernant l'information des usagers, la signalisation, la standardisation et le bon état des clôtures, la propreté des lieux, la protection des arbres ainsi que la rémunération des prestations spécifiques.

## **24 - Forêts Communales - Surveillance à cheval - Demande de subvention au Service Régional du Haras de Besançon**

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a décidé de solliciter du Service Régional du Haras de Besançon, une subvention au titre de 1994 pour le développement de la surveillance à cheval de la forêt de Chailluz.

## **25 - Sauvegarde du Parc et de la Maison de la Grange Huguenet à Montrapon - Orientations**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé les objectifs généraux de sauvegarde du parc et de la Maison de la Grange Huguenet à Montrapon,

- a décidé de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer le cahier des charges d'un projet de sauvegarde, de mise en valeur et de gestion de cette propriété, qui sera soumis aux membres de l'indivision et au Conseil Municipal.

## **26 - Installations classées pour la protection de l'environnement - SARL Besançon Enrobés à Chemaudin - Information du Conseil Municipal**

Dont acte. M. NACHIN, Conseiller Municipal, a souhaité s'abstenir sur ce dossier.

## 27 - Schéma Directeur :

### a) Révision et nouveau périmètre - Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé la mise en révision du schéma directeur de l'agglomération bisontine,

- a approuvé le périmètre proposé pour cette révision et comprenant les communes de :

AMAGNEY	CHEVROZ	OSSELLE
ARGUEL	DANNEMARIE-SUR-CRETE	PELOUSEY
AUDEUX	DELUZ	PIREY
AUXON-DESSOUS	DEVECEY	PLACEY
AUXON-DESSUS	ECOLE-VALENTIN	POUILLEY-FRANÇAIS
AVANNE-AVENEY	FONTAIN	POUILLEY-LES-VIGNES
BESANÇON	FRANNOIS	PUGEY
BEURE	GENEUILLE	RANCENAY
BOUSSIERES	GENNES	ROCHE-LEZ-BEAUPRE
BRAILLANS	GRANDFONTAINE	ROUTELLE
BUSY	GRATTERIS (LE)	SAINT-VIT
CHALEZE	LARNOD	SAONE
CHALEZEULE	MAMIROLLE	SERRE-LES-SAPINS
CHAMPAGNEY	MARCHAUX	TALLENAY
CHAMPOUX	MAZEROLLES-LE-SALIN	THISE
CHAMPVANS-LES-MOULINS	MISEREY-SALINES	THORAISE
CHATILLON-GUYOTTE	MONTFAUCON	TORPES
CHATILLON-LE-DUC	MONTFERRAND-LE-CHATEAU	VAIRE-ARCIER
CHAUCENNE	MORRE	VAIRE-LE-PETIT
CHAUDEFONTAINE	NANCRAY	VAUX-LES-PRÉS
CHEMAUDIN	NOIRONTE	VELESMES-ESSARTS
CHEVILLOTE (LA)	NOVILLARS	VEZE (LA)
		VILLERS-BUZON

- a sollicité de M. le Préfet, conformément à l'article 122.11 du Code de l'Urbanisme, d'arrêter le périmètre de la région du schéma directeur de Besançon.

### b) Transfert de la compétence au District du Grand Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le transfert au District du Grand Besançon de la compétence en matière de schéma directeur dans le cadre défini par le Code de l'Urbanisme.

## 28 - Rue Schlumberger - Etablissement d'une servitude de passage

Adopté à l'unanimité (indemnité à percevoir de M. SABA : 5 000 F, frais d'acte compris).

**29 - La Bouloie** - Echange avec l'Etat pour la construction d'un restaurant universitaire

Adopté à l'unanimité.

**30 - Aliénations :**

**a) La Bouloie, rue Gaudot** - Projet de construction de l'ENSMM - Cession gratuite à l'Etat

Adopté à l'unanimité.

**b) Chemin des Quatrouillots** - Cession gratuite à la SAFC

Adopté à l'unanimité (surface cédée : 6 a 55 à titre gratuit).

**c) ZAC Château Galland** - Cession à la SEDD d'un délaissé communal

Adopté à l'unanimité (cession de 8 a 41 pour le prix global de 14 297 F).

**d) ZAC de Planoise** - Cession à la SEDD d'un délaissé communal

Adopté à l'unanimité (cession de 5 a pour le prix global de 500 F).

**e) Place De Lattre de Tassigny** - Cession à M. PETIT d'un délaissé communal

Adopté à l'unanimité (cession de 14 m<sup>2</sup> pour le prix global de 7 000 F).

**f) 19 bis chemin de la Bro** - Aliénation de M. GUSCHING Michel

Adopté à l'unanimité (cession de 1 a 25 pour la somme de 6 250 F).

**g) Rue du Luxembourg et rue de Franche-Comté** - Aliénation à M. ROTH Joseph

Adopté à l'unanimité (cession de 51 m<sup>2</sup> pour une somme globale de 28 050 F).

**h) Rue de la Butte** - Aliénation d'un garage à M. JACQUINOT

Adopté à l'unanimité (prix de la cession : 30 000 F).

**i) Rue de la Pelouse** - Aliénation d'un terrain communal à :

i-1) M. JOLY Robert

Adopté à l'unanimité (cession d'une parcelle de 6 a 95 pour la somme de 6 950 F).

i-2) M. ROBBE Jean-Louis

Adopté à l'unanimité (cession d'une parcelle de 2 a 82 pour la somme de 2 820 F).

i-3) M. CHARPY Pierre

Adopté à l'unanimité (cession d'une parcelle de 1 a 10 pour la somme de 1 100 F).

i-4) M. DURIAUD Jean

Adopté à l'unanimité (cession d'une parcelle de 1 a 35 pour la somme de 1 350 F).

**31 - Acquisitions :**

**a) Immeuble 35 rue du Polygone :**

a-1) Acquisition au Centre Communal d'Action Sociale

Adopté à l'unanimité (prix de l'acquisition : 1 800 000 F).

a-2) Convention de location précaire au profit de la Ville

Adopté à l'unanimité.

**b) Parc Scientifique Industriel** - Acquisition à M. BOUCON et Mme MARTINET

Adopté à l'unanimité (acquisition d'une propriété d'une superficie de 612 m<sup>2</sup> pour le prix de 650 000 F).

**c) Châteaufarine** - Acquisition d'un terrain à la SCI Châteaufarine

Adopté à l'unanimité (acquisition d'un terrain sur le territoire de la commune de Besançon, d'une surface de 35 a 97 et d'un terrain sur la commune de Franois de 26 a 10 pour la somme globale de 25 815 F.

La séance est levée à 20 heures 55.

Hôtel de Ville, le 9 novembre 1994  
Le Maire,  
Robert SCHWINT.

Vu pour être affiché  
conformément à la loi  
Le 10 novembre 1994  
Pour le Maire,  
L'Adjoint,